



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

07 avril 2023

Exposition

LE DONJON DE BAZOGES-EN-PAREDS PRÉSENTE

DU 1^{er} AU 29 MAI 2023

SOUVENIRS ASTROPHOTOGRAPHIQUES

OLIVIER SAUZEREAU



Ouvert du vendredi au lundi de 14h à 18h
Ouvert le jeudi 18 mai de 14h à 18h

12, cour du château 85390 Bazoges-en-Pareds
02 51 51 23 10
www.bazoges-en-pareds.fr



Conception: Service communication Bazoges-en-Pareds / Crédit Photo : Olivier Sauzereau

Salle expo du Donjon
Entrée libre

AGENDA

1^{er} mai
Ouverture
de la saison touristique

1^{er} au 29 mai
Exposition
« Souvenirs
Astrophotographiques »

5 mai
Inauguration de la
salle de projection
« Marie Luneau »
dans les Douves à 18h00

5 mai
Projection
du film d'Olivier Sauzereau
« Un Jardin pour l'Univers »
salle Marie Luneau à 18h30

8 mai
Commémoration 39/45
et repas proposé par l'UNC

9 mai
BB lecteurs
Bibliothèque de 10h30 à 12h00

20 et 21 mai
Championnat départemental
Saut, dressage, concours complet
CEV Menjopolis

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi :
de 9h00 à 12h30,
Vendredi :
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

Les autres jours possibilité de RdV
02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

- Néant

Administration générale

⇒ Comptes de gestion 2022 du budget principal et de ses annexes

Le secrétaire général de la Mairie a fait la présentation des budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Considérant que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le Conseil valide ces comptes.

⇒ Comptes administratifs 2022 du budget principal et de ses annexes

Hors de la présence de M. le Maire, Le 1^{er} adjoint propose la validation des comptes administratifs. Le Conseil les approuve à l'unanimité.

⇒ Budget 2023

Le Secrétaire général présente l'ébauche du budget 2023. Les postes majeurs sont la masse salariale et l'augmentation des énergies. La gestion saine et prudente de 2022 permet de basculer sur 2023 avec un excédent.

Budget prévisionnel 2023

Fonctionnement : 1 103 000€,

Investissement : 646 000€,

Le Conseil valide cette proposition.

⇒ RASED

Le Conseil valide à l'unanimité la participation au Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté pour un montant de 91,80€. Les élèves bénéficient d'un accompagnement

par une psychologue de l'éducation nationale, et de matériels spécifiques. La Commune de la Jaudonnière assure la comptabilité au profit des 12 Communes de la carte scolaire.

⇒ Impôts

Le Conseil valide à la majorité, 8 pour et 6 contre, le gel de la part communale de la taxe d'habitation. En amont, l'Etat a augmenté de 7% l'assiette de contribution ce qui va se traduire par une hausse non due à la Commune.

⇒ Communauté de Communes

- Commune nouvelle de Terval

Suite à la création de la Commune nouvelle de Terval, les statuts de la Communauté de Communes doivent être modifiés pour en tenir compte. Le Conseil valide à l'unanimité ces modifications.

- Mutualisation des agents

Pour mutualiser les savoir-faire existants sur le territoire intercommunal, la Communauté de communes et chacune de ses communes membres a exprimé le souhait de partager leurs ressources humaines, par une mise à disposition de services. Cette mutualisation opérationnelle présente dès lors, dans le cadre d'une meilleure organisation des services, l'avantage de la spécialisation et d'une réelle efficacité. Le Conseil valide à l'unanimité cette convention.

⇒ Convention fourrière

Le Conseil valide la convention avec l'EARL la Maingottière à Saint Mesmin. Cet organisme est désormais habilité pour intervenir sur notre Commune.

Affaires scolaires

Mme Véronique Cailleaud, 4^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et sociales, présente la demande de subvention pour le fonctionnement du périscolaire.

L'association Familles Rurales « Farandole » de Mouilleron Saint Germain assure la gestion du périscolaire pour la partie garderie sur la commune de Bazoges-en-Pareds. Ce service présente un intérêt public local. Le comptable de l'association a présenté le budget prévisionnel total et celui prévu spécifiquement pour chaque commune, dont Bazoges-en-Pareds. Il apparaît qu'une subvention de 17 262,24 euros est nécessaire pour l'équilibre budgétaire. Le Conseil valide à l'unanimité cette subvention.

Tourisme / Communication / Associations / Culture / Santé / Economie

M. Giacomazzi Denis, 1^{er} adjoint en charge de la commission tourisme, communication, vie associative, culture, vie

économie et santé propose les subventions suivantes, après avis favorable de la commission tourisme/associations :

⇒ Au titre du fonctionnement

OGEC	120,00 €
APES	120,00 €
SEL de Valparaiso	120,00 €
Ecole de musique	120,00 €
Amis du Donjon	120,00 €
Au cœur du Bocage	120,00 €
Gais de la Loge	120,00 €
Basket	120,00 €
UNC	120,00 €

⇒ Autres

ACAB/ Feu d'artifice	600,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	255,00 €
Chasse/éradication pigeons	400,00 €
UNC/gerbes cérémonies	150,00 €

Le 1^e adjoint, président de l'une des associations demandeuses, ne prend pas part au vote. Le Conseil valide à la majorité ces subventions.

Boutique du Donjon

Le Conseil se prononce à l'unanimité sur le prix de vente des nouveaux goodies dans la boutique du Donjon :

Objet	Prix
Puzzle	6,00 €
Sonnette vélo	6,00 €
Carte à planter	4,00 €
Magnet	3,00 €

Cimetières-Développement durable

M. Ragon Damien, 3^{ème} adjoint en charge des cimetières, du développement durable informe les élus sur les points suivants, émanant de la visite des cimetières par la commission :

- Dans le cimetière principal, une communication a été faite par affichage sur la gestion des Espaces Verts; très peu de retour des Bazogeais sur les propositions d'entretien.
- Il est constaté un mauvais état de certains murs d'enceinte du cimetière de Pulteau. Un chiffrage estimatif est en cours afin de pouvoir programmer les différentes phases de travaux selon le degré d'urgence.

Informations pratiques

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 11h à 12h, le vendredi de 16h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h. Si vous

êtes passionnés de lecture, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Supérette

Le bar, et la terrasse, rouvrent à compter du 22 avril aux heures d'ouverture habituelles du commerce.

Concours d'art floral

Dans le cadre des « Rendez-vous aux Jardins », évènement national organisé par le Ministère de la Culture le 3 et 4 juin 2023, la Commune vous accueille pour un concours d'art floral ouvert à tous. Le but du concours est de réaliser un concept floral autour du thème : La Musique.

Laissez libre cours à votre créativité et réalisez vous-même des instruments de musiques, des notes de musiques, etc. Le jury sera composé des visiteurs du jardin. L'inscription préalable à la participation est requise. L'inscription pour ce concours est possible jusqu'au 15 mai 2023. Vous pouvez vous inscrire par mail : donjon@bazoges-en-pareds.fr ou par téléphone au 02 51 51 23 10

Alerte !

Attention ! La Commune n'a mandaté aucune entreprise pour faire du porte à porte dans le cadre du déploiement de la fibre. Soyez prudents.



Bruits

Suite à des plaintes déposées en Mairie, il est rappelé que les nuisances sonores issues des bruits des outils de jardin (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...) sont encadrées par des arrêtés préfectoraux.

Rappel des horaires :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h à 19h30,
Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h,
Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00.

Embauche

La mairie recrute un employé municipal polyvalent pour le pôle « Bâtiments voirie-espaces verts ». Toute personne intéressée peut se rapprocher très rapidement de la Mairie en communiquant son CV et une lettre de motivation.

Sacs jaunes

Courant mai 2023, des agents de TRIVALIS passeront sur la commune pour communiquer sur les consignes de tri des emballages.

Avant la collecte, ces derniers identifieront les sacs comportant des anomalies et y apposeront un adhésif pour qu'ils ne soient pas ramassés. Ils interviendront soit la nuit (de 21h à 4h) soit la journée (de 10h à 19h00).

Les jours suivants, ces mêmes agents passeront pour rencontrer les usagers concernés et leur faire une information.

Les deux ambassadeurs sont Marie-Pierre Bibolet et Patrick Gauvrit. Ils seront équipés de gilet réfléchissant "Trivalis".



Commémoration de la Victoire de 1945

La cérémonie se déroulera le 8 mai à 11h00. La population est conviée pour célébrer cet anniversaire.

- Hommage aux Morts,
- Echange du drapeau du Devoir de Mémoire entre les deux écoles,
- Défilé,
- Moment de convivialité offert par la Commune.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Vendredi 28 avril à 20h30,

Vendredi 26 mai à 20h15, en liminaire les bénévoles de la bibliothèque viendront présenter leurs activités,

Vendredi 23 juin à 20h30.

Conseil intermédiaire

En mai, date à définir.

Sujet : aménagement de l'espace salle de sport, de ses abords et mise en place de structures pour nos jeunes. Ce projet fera l'objet également d'une concertation avec la population.

Prochain Conseil Municipal des Enfants

13 mai à 10h00, salle du Conseil.

Les jeunes conseillers seront invités au Conseil municipal des adultes en mai ou en juin pour présenter leurs projets. Pour l'occasion, le Conseil sera délocalisé dans la salle les 3 Rives.

Conseillers présents le 7 avril: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Véronique Cailleaud, Jean-Luc Dothée, Christia Marsaud, Annie Buffeteau, Jean-François César, Marina Baloge, Valérie Coulais, Johann Faussot et Daniel Lièvre.

Excusées : Joëlle Macé et Frédérique Polo.

Commission,

COPIL Passeport du Civisme : 24 avril à 18h00, salle du Conseil.



SAMEDI 22 AVRIL 2023 **BAZOGES en PAREDS**
à partir de 20 h00 à la salle Les Trois Rives

Repas & Soirée AFRICAINE

 Réservations au :
06 16 14 06 48 (après 19h)
02 51 51 33 18 (après 19h)

Au profit de «Aide au Centre Médico-Social **EMAPOLI**»

Exposition d'art


  

IMPRIMERIE PAR NOS SOINS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

INVITATION

Inauguration de la salle de projection "Marie Luneau" le vendredi 5 mai à 18h

Cette inauguration sera suivie de la projection du film "Un jardin pour l'univers" et de l'intervention de son réalisateur Olivier Sauzereau

 12, cour du donjon
85390 Bazoges-en-Pareds

Réouverture de la Taverne !

Lundi de 12h à 14h00

Mercredi de 18h45 à 22h00

Vendredi de 18h45 à 22h00

Samedi de 18h45 à 22h00

Dimanche de 18h45 à 22h00

02 51 51 65 48